



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Communiqué de presse

Poitiers, le 2 février 2024

Le Département de la Vienne propose des sorties nature pour découvrir les Espaces Naturels Sensibles

Le Département de la Vienne invite le public à venir découvrir les Espaces Naturels Sensibles (ENS), milieux naturels protégés gérés par le Département, lors de visites pédagogiques en partenariat avec des structures locales. Véritables outils de protection de la nature et de la biodiversité, le Département s'engage à les préserver depuis 2006 et à les faire découvrir lors de visites pédagogiques. 46 visites sont prévues en 2024.

Les espaces naturels sont des lieux d'éducation à la nature, de découverte de la biodiversité qui permettent aussi la pratique de sports de nature. Forêts, bocages, landes, rivières et zones humides... La Vienne possède un patrimoine naturel remarquable et reconnu. Cette diversité de milieux et de paysages participe à la qualité de vie et à l'attractivité de notre territoire.

Le Département de la Vienne a décidé de s'engager activement pour la biodiversité par la préservation, la gestion et l'ouverture raisonnée au public des Espaces Naturels Sensibles. Pour cela, le Département a élaboré en 2006 un Schéma des Espaces Naturels Sensibles et a décidé en 2020 d'amplifier son action. Aujourd'hui, la Vienne compte 5 ENS. D'ici 2028, l'objectif est de porter ce nombre à 17. **Ces ENS ont été aménagés dans le but d'accueillir tous les publics, les familles, les scolaires et les groupes. De nombreuses animations et opérations de sensibilisation sont proposées tout au long de l'année** afin de permettre aux habitants de la Vienne de s'immerger dans la nature et approfondir leurs connaissances sur ces milieux naturels d'exception.

Les prochaines visites organisées :

✓ Samedi 3 février

9h - Zones humides, patrimoine à préserver – Domaine du Léché - Saulgé –
Inscriptions : CPIE Val de Gartempe - 05 49 91 71 54

✓ Vendredi 15 mars

20h30 - Les amphibiens des mares du Fontou – Le Fontou – Valence-en-Poitou
Inscriptions : Vienne Nature : 05 49 88 99 04 - simon.thube@vienne-nature.fr

✓ Samedi 23 mars

9h – Balade contée au fil de l'eau – Le Fontou – Valence-en-Poitou
Inscriptions : CPIE Val de Gartempe - 05 49 91 71 54

9h – Les oiseaux du Bois de la Loge - Lande du Bois de la Loge – Pouillé
Inscriptions : LPO Poitou-Charentes - 05 49 88 55 22

✓ Samedi 13 avril

10h – L'eau et les espaces naturels du Léché – Domaine Du Léché – Saulgé
Inscriptions : Écomusée du Montmorillonnais - 05 49 91 02 32

✓ Mardi 16 avril

14h – Jouons en famille ! – Bocage de la Verrerie – Béruges
Inscriptions : CPIE Seuil du Poitou - 05 49 85 11 66

✓ **Mercredi 17 avril**

14h – A la découverte des petits habitants de la forêt et de la lande – Lande du Bois de la Loge – Pouillé
Inscriptions : CPIE Val de Gartempe- 05 49 91 71 54

✓ **Judi 18 avril**

9h – Les oiseaux du Fontou – Le Fontou – Valence-en-Poitou
Inscriptions : LPO Poitou-Charentes - 05 49 88 55 22

✓ **Dimanche 21 avril**

8h – Les oiseaux du domaine du Léch  – Domaine Du L ch  – Saulg 
Inscriptions : LPO Poitou-Charentes - 05 49 88 55 22

✓ **Mardi 23 avril**

14h – Rallye nature– For t de Sc volles - Monts-sur-Guesnes
Inscriptions : CPIE Seuil du Poitou - 05 49 85 11 66

Programme complet des visites 2024 sur <https://www.lavienne86.fr/fil-infos/publications/agenda-des-sorties-nature-2024-27322>

Infos pratiques

Inscriptions obligatoires au pr alable aupr s des structures d'animation. Visites gratuites.
Toutes les infos sur le site internet **lavienne86.fr** : <https://www.lavienne86.fr/au-quotidien/environnement-agriculture/espaces-naturels-sensibles>

Des Espaces Naturels Sensibles g r s par le D partement de la Vienne

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les D partements sont comp tents pour mettre en  uvre une politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS). La nature d'un ENS est pr cis e par chaque D partement en fonction de ses caract ristiques territoriales et des crit res qu'il se fixe.

Les ENS sont des espaces :

- qui pr sentent un fort int r t ou une fonction biologique et/ou paysag re
- fragiles et/ou menac s et devant  tre pr serv s
- font l'objet de mesures de protection et de gestion
- sont des lieux de d couverte des richesses naturelles

Le D partement de la Vienne a  labor  en 2006 un Sch ma D partemental des Espaces Naturels recensant pr s de 120 sites remarquables, l' quivalent de 20 000 hectares. Les Espaces Naturels Sensibles D partementaux sont des sites recens s comme prioritaires dans le Sch ma des Espaces Naturels Sensibles en raison de la richesse et de la vuln rabilit  de leur patrimoine naturel. **Ces sites sont acquis et g r s par le D partement, avec pour objectif de pr server leur patrimoine naturel et si possible les ouvrir au public, en partenariat avec les acteurs locaux.**

Le D partement a obtenu la ma trise fonci re et mis en place des plans de gestion sur 5 sites ENS prioritaires de la Vienne : Zone humide de Fontou, lande du Bois de la Loge, bocage de la Verrerie, zone humide de la for t de Sc volles, Zone humide du Domaine de L ch    Saulg . En 2023, 4 sites disposent de sentiers p dagogiques permettant aux personnes d'acc der librement sur les sites et 1 site est en cours d'am nagement (Zone humide du Domaine de L ch    Saulg ).